

CHOSSES DE ROME

LA commission chargée par Sa Sainteté de réorganiser les paroisses de Rome et d'en fonder de nouvelles s'est réunie la semaine dernière sous la présidence de Son Eminence le Cardinal-Vicaire. Elle est ainsi composée : Mgr Cappelletti, patriarche latin de Constantinople et vice-gérant, Mgr Giannuzzi, Mgr Gentili, secrétaire de la Visite apostolique, Mgr Garroni, les curés de Saint-Thomas in Parione, de Sainte-Marie-Majeure, des Saints Quirice et Julitte, de Saint-André delle Fratte, et des Saints Vincent et Anastase.

Il y a longtemps qu'une répartition des paroisses de Rome était à l'ordre du jour. La dernière délimitation fut faite par Léon XIII, et c'est à cette occasion que Saint-Louis-des-Français perdit son titre de paroisse qui fut donné à la Maddalena. Rares sur quelques points de la ville, elles font défaut dans les quartiers nouveaux. Les Prati di Castello, par exemple, n'ont que l'église de Santa Maria Transpontina et celle qui est sur le versant de Monte Mario, par conséquent inaccessible aux bons Romains. Le quartier extérieur de Saint-Jean de Latran est dépourvu d'église. Sainte-Agnès dessert le nouveau quartier qui s'est formé Porta Salaria, et cette église est à deux kilomètres de la porte. Par contre, nous trouvons dans le centre de la ville, sur une ligne de près de 500 mètres, la Maddalena, Santa Maria *in Aquiro*, Saint-Eustache, la Minerve, Santa Maria *in via lata*, Saint-Marcel, Santa Maria *in via* et les Douze-Apôtres.

D'après les premières études, on ne pourvoyait qu'aux quartiers extérieurs que l'on dotait de nouvelles églises ; mais on laissait les anciennes paroisses du centre subsister comme elles étaient, sauf l'une d'elles, *Santa Maria in Aquiro*, qui devait disparaître dans les démolitions d'une rue projetée.